

LE LINCEUL DE TURIN ET LES SCIENCES

Dr Alain Ségal

[P1]

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Mes chers amis de l'A C O R F I d'Orléans,

Je vous avais déjà exprimé l'an dernier combien l'accueil dans votre association m'avait touché ce dont je vous remercie encore bien sincèrement. Nous avons, ne serait-ce qu'avec l'histoire de Jeanne d'Arc, bien des points communs entre Orléans et ma bonne ville de Reims, celle des Sacres qui fête cette année les huit cents ans de sa cathédrale, pur chef d'œuvre du gothique. Etant devenu un actif retraité après mon métier de médecin spécialiste, j'ai retrouvé grâce à vous avec une intense jubilation un sujet qui me tient à cœur, sujet où indirectement le médecin a eu, et dans le cas présent, aura encore un rôle très important à remplir. C'est pourquoi, en accord avec Mme Stealen, votre active présidente, nous avons convenu de vous parler d'un sujet où l'Italie tient une large part avec bien entendu notre France mais aussi l'Est du bassin méditerranéen. Je vais donc vous livrer mes recherches et réflexions sur le ***Linceul de Turin*** et non le suaire qui est une expression impropre car ce *sudarium*¹ existe à Oviédo et n'a rien à voir avec le linceul, linge qui est censé avoir gardé des traces d'un être reconnu au moins historiquement et dont on connaît assez bien l'histoire : Jésus de Nazareth. Ayant beaucoup partagé autrefois avec mon feu ami l'abbé Jean

Goy qui avait engrangé une énorme documentation sur ce sujet [P2] et quêtant moi-même toujours les moindres informations scientifiques sur ce linge mystérieux, j'ai toujours continué à entretenir ma documentation mais je dois vous faire remarquer que, désormais depuis 2010, ce linge mystérieux fera probablement moins parler de lui pendant au moins trente années car il n'y aura pas d'autre ostension prévue avant cette période et ces ostensions sont porteuses à la fois de découvertes scientifiques sur le Linceul mais aussi l'apparition d'ouvrages à visée mercantile ou bien même d'ouvrage exutoires contre ce Linceul et ce qu'il peut représenter pour des croyants. Cependant, des scientifiques y travaillent toujours et des révélations scientifiques peuvent surgir à tout moment d'autant que la datation au Carbone C14 a été un incroyable fiasco qui n'est en rien à l'honneur de certains scientifiques ou prétendus tel ! J'en reparlerai. Le Linceul a rejoint ses coffres spéciaux où il repose à plat protégé dans une chasse spéciale sous atmosphère de gaz rare, à l'obscurité, à température et humidité constante, complètement aseptisé, donc mis à l'abri d'une façon inimaginable à Turin et selon les données les plus sûres des méthodes de conservation. Il y est gardé selon les vœux précis de la papauté qui en est devenue l'actuel propriétaire car ce mystérieux linge fut offert en 1980 au Saint Siège par Umberto II de la Maison de Savoie. Voilà pourquoi, sachant qu'il était possible de le voir de près, je me suis rendu avec mon épouse à Turin lors de la dernière ostension offerte au public entre le 10 avril et le 23 mai 2010 [P3]. Mais il est émouvant de juger aussi de la façon bouleversante dont le

pèlerin et abbé N. Noguier de Malijay a eu autrefois en 1902 la même surprise que les premiers photographes lors de l'ostension pour eux de 1898, surtout lorsqu'il a révélé ses propres photographies en noir et blanc. Il se trouvait strictement devant le même phénomène incompréhensible des premiers photographes en constatant que son négatif donnait un positif de l'image du Linceul [4,5]! Quant à nous, je certifie que nous avons bien eu le temps de l'examiner et de compléter ensuite notre savoir au prodigieux *Museo della Sindon* qui croise la rue de Bligny, cette victoire italienne de 1914-1918 dont je vous ai parlé autrefois avec une évocation poétique de Malaparte dans son *I morte di Bligny giocano a carte*.

Toutefois, il apparaît que *cet Objet impossible pourrait, par la confirmation de son authenticité, susciter bien plus que des polémiques d'experts.* » Car une chose est certaine : l'image suggère bien celle d'un homme qui a souffert de tortures et est décédé pratiquement de la même façon que le personnage historique qu'est Jésus de Nazareth ou décédé tout du moins de la manière relatée dans quelques textes anciens même apocryphes et/ou dans les évangiles officielles dites synoptiques et surtout dans celle transmise et particulière du témoin direct que fut l'apôtre Jean, dont le vocabulaire et le style par leur sémitisme indiquent bien un juif d'origine!

L'approche scientifique du Linceul se fait pratiquement sur le XX^{ème} siècle puisque cela commence en 1902 avec des français en l'occurrence Paul Vignon et d'abord son maître Yves Delage qui, après avoir pris connaissance

des incroyables photographies du Chevalier Secundo Pia datant du 25 mai 1898, livre à l'Académie des Sciences le 21 avril 1902 un exposé sur le "*Suaire de Turin*" déclarant le linge authentique et faisant alors sortir ce sujet de cette digne enceinte académique . Depuis, les sciences qui ébranlèrent les croyances de nombreux chrétiens ont parallèlement augmenté le mystère de ce linge mortuaire alors que chimistes, médecins, physiciens, botanistes, ingénieurs des tissus et autres techniciens de toute sorte avouent leur stupéfaction et leur incompréhension du processus qui a formé l'image et aussi du fait, toujours incompréhensible, que le négatif photographique est un positif et vice-versa ! En voici une démonstration avec quelques photographies récentes [P6,7]

Finalement, quelques réflexions sur *Le Linceul de Turin et les Sciences* permettront au médecin que je reste de vous faire partager le fruit des connaissances que j'ai acquis sur ce sujet qui m'intrigue toujours mais vous ne sortirez pas de cette salle sans rester perplexe et finalement vous interroger. Mon énoncé exige des précautions extrêmes dans l'intitulé des réponses aux diverses interrogations que ce linge mystérieux soulève. D'abord, nous avons incontestablement le sentiment qu'autrefois l'Eglise éloignait bien volontiers toutes vellétés d'approches scientifiques sur cette pièce de tissu embarrassante mais que depuis certains travaux et assurément depuis la conjonction d'un ensemble de travaux scientifiques, elle devient moins hostile, en particulier Jean-Paul II, à confier cette précieuse étoffe pour des études dont le protocole doit lui être préalablement indiqué en vue d'un accord final. Sachez qu'il reste

encore bien des échantillons prélevés du tissu mais leur situation sur le Linceul doit être clairement prouvé ainsi que, désormais, les conditions de préservation car les dernières études sur certains prélèvements ont été un véritable fiasco scientifique comme le démontre les échantillons dit " Raes/ Carbone 14 ".

Le premier véritable examen scientifique a été réalisé le 16 juin 1969 exclusivement par des savants italiens piémontais selon les vœux du roi Umberto II et aussi du Saint Siège. Maintenant, il existe une commission spéciale dépendant du Vatican qui gère tout ce qui concerne le Linceul (Linteum¹), le terme de Sudarium, je le répète, est impropre et ne sert qu'à essuyer les ultimes sueurs d'un défunt ce qui est le cas du Suaire d'Oviedo. A cela s'ajoute aussi, suite à des symposiums, la création de groupements de recherches en sindonologie dont les plus importants restent le STURP (Projet de recherche sur le Suaire de Turin) et surtout, depuis 1989, le CIELT(Centre International d'Études sur le Linceul de Turin).

Actuellement, ce fameux Linceul qui n'est pas encore reconnu comme une relique officielle, devenu la propriété du Saint Siège, est mis sous la surveillance de l'Archevêque de Turin Monseigneur Poletto dans un endroit très protégé de la cathédrale de Turin mais dans un lieu conditionné pour le maintenir dans le meilleur état possible car il a souffert des diverses péripéties de son histoire qu'il faudra relaté quelque peu et de ses sorties pour ostension et même des diverses manipulations scientifiques [P8,9] . On a d'ailleurs montré que certaines bactéries entreprenantes comme le lichenothenia avaient créé sur

la surface du tissu une sorte de film "plastifié" qui a rendu d'ailleurs la datation au C^{14} d'autant d'autant plus aléatoire. Désormais, je ne puis que vous souligner les précautions désinfectantes prises et contrôlées.

Quelques utilisateurs de méthodes scientifiques et en particulier les réalisateurs de la datation au Carbone 14 ont donc commis des erreurs grossières à son sujet, et même pour certaines, incompréhensibles comme celles du Docteur Michael Tite du British Muséum^{IV}, car ces études scientifiques avaient négligé complètement l'histoire même de ce linge et de ce qui a pu lui advenir avec, par exemple, le fait essentiel qu'il fut soumis à un certain moment à l'extrême chaleur due à la proximité d'un incendie, élément qui, à lui seul, fausse déjà les résultats de la datation au C^{14} comme aussi le fait que le linge enfermé dans un coffret avait reçu à cette occasion une certaine quantité d'eau. Je vous montre aussi un tableau comparatif convaincant sur l'échantillon Raes/ C^{14} par rapport au tissu du Linceul [P10,11]. Plus récemment, dans la nuit du 12 au 13 avril 1997, il y a eu un autre incendie, peut-être criminel, dans la chapelle où était entreposé le Linceul à Turin et sans la conduite héroïque et même pour certains miraculeuse du pompier Mario Trematore, ce linge mortuaire aurait à jamais disparu.

D'ailleurs, on ne fait plus actuellement aucune étude au C^{14} sans savoir l'histoire de l'objet à examiner car cela évite des réponses qui ridiculisent comme, récemment, la datation d'une corne "viking" qui fut affichée pour 2006! De plus, le Docteur Tite est sûrement tombé dans le travers

qu'offre la pression environnementale *car la tension est considérable pour le chercheur, incité à publier les choses les plus spectaculaires et les plus simples à interpréter* comme le souligne J-C Ameisen¹⁰, président du comité d'éthique de l'Inserm et bien des scientifiques ne cessent de truquer comme l'a confirmé une étude rapportée par *Le Monde* du 10 juin 2005 avec ce titre : *Un chercheur américain sur trois coupable d'inconduite scientifique*. Il se peut aussi que pour le Dr Tite, cela lui ait créé une situation de conflit d'intérêt car, étant le seul responsable à l'époque, à la fois juge et partie des résultats qu'il produit mais aussi l'interprète, il s'est trouvé hors d'un arbitrage collectif qui, lui, aurait tout autorégulé¹⁰. Reste que bien des scientifiques avaient deviné que les fragments de tissu prélevés et étudiés étaient sûrement en partie du raccommodage des Clarisses de Chambéry ou tout du moins très proches des réparations effectuées en 1534 car le poids moyens des échantillons avoisinait les 49 mg alors que celui du linceul reste environ de 25mg pour 5cm/carré! Donc, depuis les aveux déshonorants du Dr Tite, la datation au C¹⁴ est définitivement mise à l'index.

Vous pensez sûrement que j'exagère mais je vous livre une information du 07 mars 2008 sur d'autres aveux récents du directeur de l'institut radiocarbone d'Oxford Christopher Bronk Ramsey qui avait conclu en 1988 à la non authenticité du linceul et à un faux médiéval. Or, ce dernier a déclaré il y a environ deux ans à la BBC qu'il s'était trompé

en le datant entre 1260 et 1390 après J-C. Ceci relance vraiment le débat pour la poursuite des travaux scientifiques sur cette mystérieuse pièce, travaux qui ont d'ailleurs évolué au fur et à mesure des ostensions permises par l'église catholique. Depuis la révélation due aux premières et surprenantes photographies de Secundo Pia en 1898 puis, bénéficiant des progrès majeurs de l'art photographique, à celles incroyables en 1931 du Chevalier Giuseppe Enrie, photographe professionnel qui a travaillé à grandeur réelle, on a pu apprécier que ces ensembles photographiques inouïs attestent que lorsque les photographes eurent extrait leur plaque du révélateur, ils observèrent tous que leur négatif était en réalité un sorte de positif truffé de nombreux détails infiniment plus net que l'image vue à l'œil nue qui reste floue et confuse [P13à16]. Mais, je reviendrai sur ce point de cette inversion toujours incompréhensible mais on ne voit vraiment pas comment un faussaire du XIV^e siècle aurait imaginé et fabriqué une image en négatif sachant que l'invention de la photographie se fera cinq siècles plus tard, faisant apparaître surtout ce qu'aucun œil humain n'avait permis de voir auparavant ! Donc, en 1970, l'examen microscopique et chimique révéla clairement *l'inexistence* de pigments^{II}, de teinture, d'encre ou autre substance qu'un artiste aurait pu employer pour fabriquer cette image dont seulement une infime partie de la fibre de lin y reçoit l'empreinte [P17,18,19,20]. Une analyse faite par ordinateur révèle le relief du corps qui semble codé de manière mathématique et cela

a permis de découvrir que l'image contient une information tridimensionnelle selon les médecins de l'U. S. Air Force John Jackson et Eric Jumper² [P21] et l'image est bien le fruit d'une sorte de roussissure superficielle du lin sur quelques microns seulement et sur les seules crêtes du lin. Aucune explication n'est vraiment encore trouvée ! Autrefois, quelques chercheurs avaient déjà ouvert la voie comme l'éminent anatomiste agnostique et académicien Yves Delage, celui qui avait lu une communication à l'Académie des Sciences concluant que, pour lui, l'homme du Suaire était le personnage historique de Jésus de Nazareth. Il va sans dire que son propos, livré dans une enceinte hautement scientifique, fut accueilli avec dérision mais l'essence même du linge par son rapport possible avec la personne de celui qui sera le Christ avait perturbé les esprits scientifiques d'autant que l'inexplicable évolue vite vers le miraculeux et ce linge mortuaire irrite notre tempérament moderne de rationaliste.

Après Yves Delage, un naturaliste, docteur ès Sciences, féru d'iconographie, également agnostique, Paul Vignon s'est penché sur le sujet et a livré en 1902 un ouvrage historique très important suivi d'un autre en 1938 sur *Le Saint Suaire de Turin devant la science* après avoir au préalable livré en anglais une publication dans la célèbre revue « Scientific American » au titre évocateur : *The problem of the holy Shroud*. A ce remarquable savant, ne serait-ce que par sa découverte de la loi des distances soupçonnant déjà la tridimensionnalité de l'image, nous devons aussi l'idée de la vaporographie où il suggère, peut-être, des

vapeurs ammoniacales associées aux aromates qui aurait pu jouer un rôle dans la formation de l'image mais cette hypothèse ne tient plus. Une autre recherche capitale est celle d'un chirurgien parisien de l'hôpital Saint Joseph, Pierre Barbet qui aborde l'étude de l'image du Linceul en médecin légiste. Certes, il est membre de la Société de Saint Luc, mais il nous livre avec une rigueur scientifique extrême ses patients travaux sur la mort de Jésus de Nazareth et ses abominables souffrances engendrées par le supplice de la crucifixion [P22]. Il se livra même sur des cadavres frais à des crucifixions démontrant que la crucifixion à la romaine imposait que les clous passent par le poignet et non la paume ce dont témoigne le Linceul à l'encontre de toute l'iconographie chrétienne [P23]. Or, les recherches de Pierre Barbet, clôturées en 1953 par une traduction en anglais⁴, sont considérées par tous et depuis longtemps d'une intégrité scientifique irréprochable. L'ouvrage du britannique Ian Wilson apporte une remarquable synthèse de l'ensemble des recherches historiques, ici fondamentale, et scientifiques avant 1978 révélant que le Linceul et le Mandylion byzantin sont le même objet. Plus récemment, en 2000, la mise au point du professeur André Marion⁵ sur « Jésus et la science » est surprenante par ses récentes trouvailles grâce aux traitements optiques et informatiques des images, moyens de recherche déjà soupçonnés par G. Enrié. On est séduit par les moyens scientifiques optiques révélant, par exemple, des fantômes d'écritures proches du visage mais aussi des coïncidences lésionnelles avec la tunique d'Argenteuil [P24].

Le logicien Arnaud Upinski avait contribué en 1999 par l'usage de sa spécialité à souligner que le double « encryptage » (ou emmagasinement) de l'image et de l'empreinte, nullement expliqué à ce jour, reste une preuve que le Linceul n'est pas une contrefaçon car cela ne pouvait pas être lu avant les

techniques optiques de notre époque ! Quant à la mise en évidence des taches de sang, cela a été réétudiée avec la notion de l'incendie de 1532 car l'hémoglobine avait sûrement subi l'action préjudiciable de la chaleur et c'est en 1978 que John Heller et Alan Adler du New England Institute [P 25] au moyen d'instruments optiques et d'expériences à travers le spectre électromagnétique réussirent à prouver la présence d'hémoglobine et même de la porphyrine. Plus tard, l'équipe italienne du professeur Baïma Bollone démontra bien du sang humain du groupe sanguin AB, groupe rare (7%) volontiers plus fréquent chez les sémites, et le même que celui du tissu authentifié du Sudarium d'Oviedo.

Il faut bien convenir que le Linceul fut autrefois vénéré bien avant la période médiévale en particulier dans l'Empire byzantin et nous pensons comme beaucoup d'historiens que le *Mandyllion* byzantin, offrant seulement le visage estompé du Christ, n'est rien d'autre que le Linceul de Turin plié en quatre sur lui-même de telle façon que la seule face du supplicié soit montrée aux fidèles ^{1,2,3,9} [P26,27] comme l'a prouvé l'étude des plicatures du Linceul. On explique alors mieux le très rare mot grec *Tétradyplon* utilisé pour ce mode de pliage (redoublé quatre fois). L'inspection scientifique par John Jackson des traces laissées sur le Linceul prouve un pliage en quatre car les traces de celui-ci sont en marque habituelle « positive » alors que l'image est toute autre avec une autre preuve : les reliquats laissés par le plomb fondu lors des incendies précédents [P28].

Je n'insiste guère sur les études historiques parfois ésotériques montrant que, dans la période de vide historique sur le lieu du Linceul entre 1204 et 1357, il existe des indices à ne pas négliger avec l'Ordre, alors très puissant, des Templiers. Nous savons que certains initiés de l'Ordre lors d'une cérémonie particulière étaient amenés à se prosterner devant une supposée vision suprême et terrestre de Dieu, le " Baphomet ". Mais celui-ci ne cachait-t-il pas plutôt le Linceul et l'image de la Face du Christ. L'odieuse fin des Templiers aux richesses tant convoitées par Philippe le Bel incluse celle du dernier maître le champenois Jacques de Molay n'apportera aucune révélation. Néanmoins, dans cette période vide de sources après 1204, Ian Wilson échafaude une séduisante hypothèse étayée par une rare représentation peinte sur bois du Christ retrouvée dans les décombres d'une ancienne commanderie du temple dans le Somerset [P29]. C'est une figure du même type que celle de la tradition byzantine [P30]. Donc, nous sommes pratiquement certain que le Linceul plié a véhiculé le portrait divin, acheiropoïète (non fait de main d'homme) dans le Moyen-Orient, l'Empire byzantin et Constantinople avec la notion de son dépôt dans la chapelle de Sainte Marie du Phares puis dans celle des Blachernes, puis la Grèce etc ...avant finalement d'échoir dans une famille de Croisés : la famille de Charny^{VII}[P 31] . Comment cela ? Nous suivons plutôt l'idée d'André-Marie Dubarle qui apporte la certitude que l'Empereur latin Baudouin II possédait le Linceul, que, désargenté, il le céda à son cousin Louis IX avec bien d'autres reliques comme la couronne d'épines, un morceau de la croix, un clou

etc...,comme caution d'un prêt important et parmi ces objets figure le *sanctam tællam tabulae insertam*¹⁴. Mais la couronne d'épines éclipsa toutes les autres reliques ! Ce passage du Linge par le Moyen-Orient et l'Empire byzantin, en voix de christianisation, a eu une résultante artistique: c'est de nous laisser désormais une représentation du visage du Christ dit " Pancrocrator " qui a un rapport étroit avec le visage du Linceul ce qui avait frappé depuis 1902 l'iconographe Paul Vignon avec le V sur l'arête du nez, le sillon transversal du front etc... [P 32,33,34]. Mais on doit s'interroger sur le fait que les observateurs de l'époque ne voyaient que la seule face très estompée du linge jaunâtre et non celle bien entendue révélée par une photographie pour influencer leur représentation du Sauveur!

En 1357, le linceul se situe formellement à Lirey en Champagne, propriété de la veuve du Chevalier Geoffroy 1^{re} de Charny, ce dernier l'a-t-il reçu en don du roi de France ou d'Othon de La Roche, après le pillage de Constantinople lors de la quatrième croisade ? S'en est-il emparé pour finir par la suite dans la famille de Charny car des liens familiaux existent entre la veuve de Geoffroy et l'Othon en question ? Pourtant, une preuve indirecte provient d'une portion de médaillon trouvée dans la Seine près du pont au change [P34] où le linceul se trouve figuré avec les armes de la famille de Geoffroy de Charny. Mais on peut apporter une autre preuve de l'existence du linge avant 1357 grâce à la découverte par le père jésuite Pray d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Budapest dit le Codex Vossianus latinus daté avec précision entre 1192/95. Il

a beaucoup servi contre la datation au C¹⁴ car nous y observons quelques miniatures du Linceul où le Christ est nu avec les mains croisées sur le pubis mais les pouces n'y figurent pas et l'enlumineur aurait représenté aussi des trous de brûlures très anciens en L qui sont bel et bien présents sur le linge actuel. Ce fut un argument d'antériorité contre la datation au carbonomètre mais je pense que ce que nous voyons avec le L supposé est le couvercle du sarcophage et le linceul s'y distingue sans autres particularités [P35] ! Une autre belle preuve : un sermon en grec de Grégoire le Référendaire datant de 944, retrouvé dans un Mss du X^{ème} siècle de la Bibliothèque Vaticane, prouve bien que l'image d'Edesse serait bien celle de l'homme du Linceul car le texte traduit par le père Dubarle puis Mark Guscini évoque la présence d'un linge de grande taille avec une image floue signalant même la trace du fameux coup sur le coté [P36] !

Considérons maintenant plus scientifiquement le linge dont nous savons que c'est une étoffe de lin d'une grande qualité ^{III} à chevron d'aspect inversé de type 3 à 1 correspondant à l'usage d'un métier à tisser archaïque à quatre pédales, fréquemment employé en Syrie et Egypte [P37]. Les fils ont une torsion en Z assez caractéristique du filage en Egypte, Judée ou Syrie dans une période avoisinant les premiers siècles. Le professeur Gilbert Raes de Gand a retrouvé des traces d'un coton, le *Gossypium herbaceum*, espèce originaire du Moyen-Orient mais cette présence est peut-être seulement un résidu du métier à tisser employé mais c'est un indice au moins utile à l'étude car il n'y a pas de coton en

Europe. Il n'y a pas de laine et on sait que celle-ci était interdite en Judée par la loi religieuse ce qui rend vraisemblable au moins l'hypothèse d'un tisserand juif. Nous nous tournons maintenant vers les recherches palynologiques qui mettent à l'honneur Max Sulzer Frei, un éminent botaniste et criminologiste de la police suisse [P38]. Ce dernier a recherché avec ténacité en 1973 et 1978 la présence de pollens que pouvait enserrer la trame du Linceul, ayant connaissance de son supposé parcours et des diverses ostensions à l'air libre. Quels sont les résultats ? Après une exploration générale, il découvre les pollens de 58 plantes dont les origines sont les suivantes :

France et Italie : 17 Bassin méditerranéen : 18 Istanbul et environs : 13
Anatolie : 18 Jérusalem et environs 45 Iran : 22 Arabie : 7 Sahara : 6 et
Afrique du Nord : 9 en sachant qu'une plante peut exister en plusieurs endroits d'où le total.

Il est donc difficile d'entrevoir un faux médiéval fabriqué en France car cette recherche des pollens n'est pas alors imaginable et encore moins d'envisager que des faussaires y glissent des éléments repérables par nos seuls moyens scientifiques optiques actuels. Il y a eu des critiques trouvant curieux de ne point y voir de pollens d'olivier ou de chêne mais les travaux palynologiques ont été repris et confirmés par Paul Maloney et Jacques-Louis de Beaulieu de l'Université de Marseille en 1986 insistant sur le fait que seulement 4% des pollens parcourent de longues distances et aucun d'eux n'ont été transportés par les vents dominants du Moyen-Orient vers la France, pays où le Linceul est

attesté de manière sure en 1357. Ceci à l'inverse du Sahara dont les sables se transportent périodiquement en Europe. Depuis, deux botanistes israéliens Avinom Danin et Ulrich Baruch ont montré l'existence de deux plantes spécifiques des environs de la mer Morte dont le *Pistachia palestina* et le *Tamarix hampeana* et, ce qui est plus surprenant, ces pollens sont aussi présents sur le Suaire d'Oviedo et la Tunique d'Argenteuil⁵ [P39].

Je poursuis mon exposé sur ce troublant drap de lin de 4,36 x 1,10 mètres de teinte ivoire offert par le riche juif Joseph d'Arimatee[P40] mais sachez que la loi du deuil hébraïque apporte une notion fondamentale : un homme exécuté ou décédé de mort violente par le gouvernement doit être enseveli dans un seul drap et le menton doit être attaché ! Ainsi, aucun scientifique n'explique jusqu'à ce jour comment cette image/empreinte a pu se former et comment reproduire les caractéristiques que sont :

- L'aspect « négatif » qui fait du linceul une sorte de support/plaque photographique **inversée** car le négatif réalisé par le photographe rend toute l'ampleur de l'empreinte en devenant une sorte de « positif » [P41].
- La tridimensionnalité, l'isotropie [Note XIII] et la courbe de l'intensité de l'image sur la ligne de fâte selon les résultats du Jet Propulsion Laboratory.
- La superficialité de la coloration jaunâtre qui reste monochrome. [P42]
- Mais, surtout, cette perfection anatomique des diverses plaies engendrées par les sévices reçus par le crucifié supposé qu'est Jésus de Nazareth dont la

place historique est bien connue. Comment un artiste faussaire, si génial soit-il, a-t-il pu réussir l'exploit d'intégrer dans ce tissu à son époque des éléments anatomiques et historiques aussi rigoureusement exacts alors que ses contemporains ne pouvaient en aucune façon les voir et de plus que, seuls, nos moyens scientifiques actuels en particulier optiques pouvaient lire et dévoiler.

Quant aux travaux du Dr Pierre Barbet et de son successeur le Dr Mérat, ils sont d'une rigueur remarquable démontrant comme le ferait un médecin légiste que ces empreintes sanguines statiques peuvent avoir aussi une explication dynamique que voici :

Premièrement : l'enclouage des membres supérieurs exige des bourreaux une maîtrise parfaite dans le lieu de fixation, sinon, dès que le corps aurait été mis à la verticale, il se serait produit une déchirure entraînant la chute du supplicié. Le linge révèle que c'est bien au poignet et probablement dans l'espace de Destot ^V que le supplicié a été crucifié et non comme le veut la tradition iconographique aux paumes des mains. L'enclouage dans le poignet crée une irritation majeure du nerf médian qui conduit le supplicié **encore vivant** à replier ses pouces dans la paume. Or, les mains du Linceul montrent bien l'absence des pouces. On juge bien de l'emplacement de l'enclouage au poignet. [P42,43,44] . C'est ici que les enluminures du Codex de Georgius Pray sont surprenantes car, je vous le rappelle, les pouces n'y sont point figurés et de plus le mot grec [χεῖρ] pour la main inclut aussi le poignet. Le copiste a-t-il travaillé avec le linceul étalé devant lui [P45] ? Pour les membres inférieurs, lorsque vous regardez l'enclouage des pieds, vous remarquez que, contrairement à l'iconographie habituelle, c'est un seul clou qui tenait l'ensemble. Le pied gauche était croisé sur le droit et le crucifié reposait sur ce seul clou mais le pied droit est lui appuyé sur la croix. D'ailleurs, les archéologues ont retrouvé en

1968 un crucifié du I^{er} siècle à Giv'at Ha Mitvar près de Jérusalem avec un clou enfoncé dans les pieds croisés. Ce supplicé avait eu en plus les jambes brisées afin de l'abrèger par l'asphyxie totale et immédiate que ce geste entraînait. Peu d'artistes ont su représenter une telle crucifixion, typiquement romaine, pour les membres inférieurs et pour les poignets sauf dans quelques rares œuvres d'Albrecht Dürer, Rubens et Van Dyck et une inattendue dans la Cathédrale de Prague que je vous révèle ce jour [P 46].

Deuxième point : Les coulées sanguines des bras et avant-bras.

Ce crucifié par instinct de survie et pour éviter l'asphyxie totale, déjà anémié et en insuffisance rénale par la terrible flagellation, essaie de se redresser prenant appui sur ses pieds encloués mais aussi ses poignets. Selon la position, les coulées des bras changent de direction et on remarque selon les observations du Dr Barbet deux orientations des coulées sanguines selon l'angulation des bras et avant bras soit la position affaissée à 65° soit celle redressée à 55°[P47].

L'affaissement est au moins de 25cm. En octobre 1978, on étudia aux rayons X le linceul par sa partie cachée en décousant le renfort apposé autrefois par les Clarisses de Chambéry après l'incendie du 4 décembre 1532 et on a pu ainsi éclairer et photographier pour la première fois la grande tache de sang du poignet gauche. A la surprise de tous, il y avait une zone où le sang s'était accumulé en quantité plus importante qu'ailleurs, c'était le trou de la blessure même. Le lin l'avait complètement absorbé sur toute sa profondeur et, à ce seul endroit, la lumière ne pouvait pas traverser le tissu. Une macrophotographie révéla que c'était une blessure carrée d'un centimètre de côté aux bords béants.

On voit encore mal un faussaire du Moyen-Âge penser à exprimer ces faits médico-légaux!

Troisième point : les marques de la flagellation.

Celles-ci sont très précises et remarquablement visualisées dans le dos. Le fouet semble bien être le « flagrum romain » dont les extrémités des lanières étaient munies soit de deux osselets de mouton (Tali) ou bien des masselottes ressemblant à des haltères de 3 cm soit en plomb (comme ceux retrouvés à Pompeï) soit en bronze. Les empreintes des coups sur le linge sont parfaitement distinctes [P48,49] et Pierre Barbet estime que le supplicié a reçu pas moins de 120 coups de fouet par deux bourreaux. Donc le châtiment fut romain et non juif car ceux-ci ne donnait que 40 coups !

Quatrième point : le visage, les blessures de la tête et des épaules.

Le visage semble entouré par des marques rectilignes qui forment deux U imbriqués et c'est au niveau de ces bandes qu'ont été mises en évidence des inscriptions grecques et latines selon les découvertes d'Ugolotti et Marastoni¹². Cela est-il en rapport avec des pièces de bois pour caler la tête selon une coutume antique juive [P50] ? Cela reste encore contesté ainsi que la présence d'une pièce de monnaie du gouverneur Ponce Pilate au niveau des yeux, fait contesté, peut-être dus à des artéfacts fallacieux créés par certains filtres optiques [P51].

Mais, on remarque très bien selon les travaux de Barbet puis de J. H. Heller et A. D. Adler la déchirure de la paupière droite, le gonflement du nez, la

tuméfaction des joues et des sourcils mais encore les blessures causées plutôt par un casque d'épines qu'une couronne [revenir à 50]. Cette couronne/casque d'épine ne fait pas partie en soi du supplice mais est une raillerie des soldats romains qui consistait à revêtir quelqu'un des insignes de la royauté qui seront d'ailleurs enlevé avant la crucifixion. Les épaules sont contuses probablement par l'effet du frottement du au port du *patibulum*, bras horizontal de la croix, lors du parcours vers le Golgotha.

Cinquième point : la plaie du coté.

On observe sur le coté droit de l'image du cadavre, proche d'une restauration de 1534, une grande coulée sanguine qui s'étale sur au moins 6cm de large et 15cm de hauteur. Médico-légalement, c'est le résultat du coup de lance, fait souligné par Pierre Barbet, coup qui a percé la paroi thoracique d'un cadavre et non d'un être en vie car il existe une séparation de la partie cellulaire du composant séreux du sang. Est-ce un hémothorax de la cavité pleurale droite que la terrible flagellation a pu déjà engendrée ? Le coup de lance est passé entre le V^e et le VI^e espace intercostal droit et son obliquité a du probablement toucher l'oreillette droite [P52]. Cette mort, fait qui étonna même Ponce Pilate, a évité au supplicié **d'avoir les jambes brisées** ce qui est le cas pour l'homme du Linceul. Une autre hypothèse, bien formulée, émane du chirurgien américain Anthony Sava qui avait déjà remarqué que dans de graves traumatismes thoraciques sans plaie, il pouvait exister une accumulation de liquide sanguinolent dans la cavité pleurale (hémothorax). Lors d'un prélèvement, il a constaté que ce liquide ne

coagulait pas mais formait un dépôt rouge sombre avec à la surface une zone plus légère et transparente. Et cela correspond assez bien au texte de l'apôtre Jean, le seul à rapporter ce détail précis.[XIX, 34].

Déjà, la seule flagellation pouvait avoir engendrée cet hémithorax. Ainsi, Pierre Barbet pouvait dire que ce coup de lance a percé la paroi thoracique d'un cadavre et non d'un être en vie mais son explication sur l'aspect de l'écoulement par une origine péri-cardiaque et par du sang de l'oreillette droite, peut être contestée. Le logicien Upinski fait une judicieuse remarque sur ce fait⁷ :
« Notons, dit-il, que le coup porté à droite du corps apparaît à gauche sur le Linceul du fait du décalque qui inverse la droite de la gauche. Ce qui veut dire que, si un génial faussaire au Moyen-Âge avait voulu simuler le coup au cœur, faisant couler le sang et l'eau, en plus de l'inversion de l'image, il aurait dû aussi penser à l'inversion des côtés. Et le réaliser !

J'aurai bien des points encore à vous livrer mais je reste à la disposition de celles ou ceux que ce sujet a intéressé. Reste que des tonnes de matériaux scientifiques ont été apportés pour l'étude de ce Linceul subjuguant et que nous ne connaissons pas d'autres pièces de tissu qui est donné tant de déploiement de moyens scientifiques parfois même innovant [P53,54,55,56].

Finalement, suite à toutes les recherches établies sur le Linceul par des médecins et une multitude de scientifiques, agnostiques ou pas, qui l'ont examiné et y ont réfléchi, pratiquement tous sont arrivés à cette conclusion que l'image/empreinte témoignait bien d'avoir renfermé le cadavre d'un supplicié,

qui avait réellement existé, qu'il fut fouetté atrocement, qu'il portait des blessures en couronne autour du cuir chevelu, qu'il avait été donc martyrisé puis crucifié selon le mode romain au point d'en mourir et qu'il avait été réellement enveloppé dans ce linge avant, disons, de le quitter d'une manière inexplicable car rien n'est arraché [P57]! Le parallèle avec les Évangiles canoniques et certains apocryphes est vraiment troublant traduisant le sur-châtiment de l'Homme du Linceul. La *Contre-enquête sur le Saint Suaire* de Maria Grazia Siliato, membre cooptée du CIELT, apporte une importante et prudente synthèse des recherches sur la nature de l'empreinte ¹³, faisant bien comprendre qu'il faut encore avant tout aborder le linceul comme un objet d'étude et non comme un objet de foi, approche déjà admirable en 1902 du professeur Yves Delage qui indiqua : « ...*Une question religieuse a été introduite sans aucune nécessité dans un problème qui , en soi, est purement scientifique, avec pour résultat que les passions se sont échauffées et que la raison s'est égarée.....* »

Mais, devant la Foi, le rôle du médecin s'efface. C'est pourquoi, autrefois j'avais rendu la parole à l'abbé Jean Goy, mon ami, mais ce soir je ne peux que vous remercier de m'avoir écouté si aimablement sur ce sujet du Linceul. Mais ce tissu fort ancien a-t-il contenu le cadavre de Jésus de Nazareth, cela la science ne peut l'affirmer mais cependant ce linge a bien contenu un vrai cadavre d'un homme qui a subi la flagellation et la crucifixion à la mode romaine et qu'il porte des marques très particulières comme le casque d'épines et la plaie au côté correspondant au supplice de Jésus de Nazareth tel qu'il est relaté dans les

Évangiles et autres textes et il n'est pas nécessaire d'être croyant pour admettre que ce Linceul ait pu être celui de Jésus de Nazareth. Le mystère de ce Linceul demeure, plus passionnant que jamais car nul ne sait à ce jour reproduire l'image et mieux encore, nul ne sait comment elle a pu se produire !

Orléans le 8 novembre 2011

Docteur Alain SÉGAL

NOTES

- I) Le sudarium ou suaire est un mot impropre car c'était une serviette qui servait à essuyer la sueur de la tête du défunt avant de le mettre dans son linceul. Celui d'Oviédo en Espagne i renferme du sang qui a été étudié par le professeur Marion avant son décès et il a pu démontrer de troublants points communs dont le même rare groupe sanguin AB Rh-, typique des sémites.
- II) Les travaux de Mc Crone n'ont révélé que quelques pigments sans rapport direct avec les images du linceul et peut-être laissé autrefois lorsque le linceul a fait l'objet de relevée.
- III) Joseph d'Arimathie, adepte du groupe du Christ et donateur du linge, était un homme très riche.
- IV) Le Docteur Michaë ITite a fait une sorte d'amende honorable en révélant publiquement sa conduite peu scientifique.

- V) Si ce n'est pas l'espace de Destot, cela peut être alors un autre espace solide qu'est celui entre le grand os du carpe, le trapèze et le scaphoïde.
- VI) Il existe quelques contestations disant que les stigmatisés ont leurs stigmates dans les paumes des mains mais certains psychiatres se sont rabattus sur le fait du contexte connu et préconscient dans ces cas de stigmatisé(e)s.
- VII) Il se pourrait d'ailleurs qu'un lien du à une mauvaise orthographe sinon un lien parental soit à faire entre le Goeffroy de Charny de Lirey et le nom du compagnon qui suivait le maître des templiers Jacques de Molay : Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie. Capturés par les hommes de Philippe le Bel, ils seront brûlés vifs ensemble sur l'île aux Juifs, proche de la cathédrale de Paris. Reste que Geoffroy de Charny, remarquable chef de guerre laissera à sa famille le Linceul avant de mourir en 1356 à la bataille de Poitiers.
- VIII) L'image plane, sans déformation est une sorte de projection optique et l'on observe que la roussissure est constituée de minuscules bâtonnets orientés perpendiculairement à la direction du tissu et distant d'un demi/mm. La répartition des bâtonnets s'est révélée isotrope car l'image n'a pas de direction privilégiée à la différence de la structure du chevron de tissu. L'isotropie n'est pas possible si une main d'homme réalise l'image.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Vignon Paul : Le linceul du Christ. Etude scientifique.
Paris, 2^{ème} édition revue et augmentée de notes, Masson et C^{ie}
éditeurs, 1902.
Une importante réédition enrichie de compléments a été refaite
chez Masson en 1939.
- 2) Wilson Ian : Le suaire de Turin. Albin Michel, 1978.
- 3) De Gail Paul s.j. : Histoire religieuse du linceul de Turin. Paris,
France Empire, 1974.
- 4) Barbet Pierre : La passion de N. S. Jésus-Christ selon le chirurgien.
Issoudun, Dillen & C^{ie} , 1950.
- 5) Marion André : Jésus et la science. La vérité sur les reliques du
Christ. Paris, Presses de la Renaissance, 2000.
- 6) Stevenson E. Kenneth – Habernas Gary R.: Verdict on the Shroud,
Michigan, Servants publications, Ann Arbor, 1981. (Version en
français: Paris, Arthème Fayard, 1981).
- 7) Upinski Arnaud- Aaron : L'énigme du linceul, Paris, Fayard, 1999.
- 8) Wuenschel Edward A. : The Holy Shroud of Turin. Eloquent
Record of the Passion;
American Ecclesiastical Review 1935, 441-472.
- 9) Vignon Paul: Le Saint Suaire de Turin devant la Science,
l'archéologie, l'histoire,
l'iconographie, la logique. Turin, Bottega d'Erasmus, 1978.
- 10) Compte-rendu du Journal Le Monde du 10 juin 2005 sur
*Un chercheur américain sur trois coupable d'inconduite
scientifique.*
- 11) Tite Michael : Nature , 16 février 1989.
- 12) Marion André - Courage Anne-Laure : *Nouvelles découvertes sur
le Suaire de Turin*, Paris, Albin Michel, 1997.
- 13) Marion André - Courage Anne-Laure : *Nouvelles découvertes sur
le Suaire de Turin*, Paris, Albin Michel, 1997.
- 14) Siliato Maria Grazia : *Sindone. Mistero dell'impronta di duemila
annifa*. Edizioni Piemme Spa, 1997 ; *Contre-enquête sur le Saint
Suaire*, (traduction française) Paris, Plon, 1998.
- 15) Dubarle André. Marie. op
Histoire ancienne du linceul de Turin
Revue des études Byzantines 1997, No 55, p 5-51.
Ou bien Paris, O.E.I.L, 1985. (tome I et II)

- 16) Enrie Giuseppe : Le suaire de Turin révélé par la photographie
Procure du Carmel de l'Action de Grâce, 1936.
- 17) Cataldo Sébastien Heimburger Thibault : *Le linceul de Turin*,
Editions Dr Angélique, 2008.